

Revue politique commerciale du Niger

Basile AWASSI

Conseiller National OIF

Plan

- ❑ Evolution récente du PIB
- ❑ Evolution récente de la balance commerciale du Niger
- ❑ Cadre institutionnel et réglementaire de la politique commerciale
- ❑ Le profil tarifaire du Niger

Evolution récente du PIB

- ❖ Le PIB en prix constant (2006) du Niger s'est établi en 2013 à 2742,9 contre 2469,9 milliards FCFA en 2012 soit une progression de 4,1%
- ❖ Sur les cinq dernières années, le PIB réel s'est accru avec un taux moyen annuel de 5,66% avec notamment un taux à deux chiffres en 2012;
- ❖ Cette performance du PIB depuis 2009 peut s'expliquer par celle du secteur secondaire boosté par les activités extractives (pétrole notamment)

Evolution récente du PIB

- ❖ En ce qui concerne la structure du PIB, elle reste dominée par les secteurs primaires et tertiaires dont les contributions à la formation du PIB en 2013 ont été de 45% et 39% respectivement. Quant au secteur secondaire sa part s'établit à 17 % sur la même période;
- ❖ Toutefois, il importe de noter que sur la période 2009-2013
 - la part du secteur primaire a presque régressé oscillant autour 46 % exception faite de 2010 (avec 48,56). Il en est de même pour le secteur tertiaire dont la part est passée de 42 % en 2009 à 39 % en 2013;
 - Quant au secteur secondaire, sa contribution au PIB a été boostée par les activités extractives. Ainsi, sa part est passée de 12,4 % en 2009 à 17 % en 2013

Balance Commerciale du Niger

❖ Balance Commerciale

- La balance commerciale du Niger est structurellement déficitaire depuis des décennies. Ainsi, les échanges extérieurs du Niger sont caractérisés par:
 - ✓ Un déficit chronique de la balance commerciale;
 - ✓ Un niveau relativement élevé des volumes et valeurs des importations;
 - ✓ Un faible niveau des volumes et valeurs des produits exportés;
 - ✓ Une gamme peu variée des produits destinés aux exportations

Balance Commerciale du Niger

- Toutefois, depuis 2009 on remarque une amélioration de la balance commerciale avec notamment une chute importante de ce déficit qui est passé de -400,1 milliards de FCFA en 2009 à -192,4 milliards de FCFA en 2013
- Cela s'est traduit par une amélioration du taux de couverture des exportations par les importations qui est passé de 43,2 % à 75,5%
- Cette amélioration est due en partie aux exportations de produits pétroliers raffinés

Balance Commerciale du Niger

❑ Importations de biens

❑ Les importations nigériennes de biens sont restées à un niveau relativement important sur la période 2009-2013. En valeur elles sont estimées à 785,1 milliards de FCFA en 2013 contre 704,9 milliards et 1081,1 milliards respectivement en 2009 et 2010;

❑ Les principaux biens importés en 2013 sont essentiellement constitués de :

- ❑ produits alimentaires plus de 31% (chap 1 à Chap 24: notons que le tabac et cigarette représente près de 2,8 %)
- ❑ Produits pharmaceutiques 4,1%
- ❑ Fer, fonte et ouvrages 6%
- ❑ Machines et engins mécaniques 12%
- ❑ Véhicules et matériels 5,4%
- ❑ Navigation aérienne 11%
- ❑ Textiles 2,3%

Balance Commerciale du Niger

❖ Principaux Fournisseurs

- La structure des fournisseurs du Niger a évolué sur la période 2009–2013 bien que la période d’observation soit courte pour tirer une conclusion définitive. Toutefois, il importe de noter que :
 - la baisse de la part des produits importés de l’Union Européenne, amorcée depuis quelques années déjà, s’est poursuivie passant 27,4% en 2009 à 19,13%;
 - l’Asie est demeurée la principale zone géographique de provenance des biens importés: en 2009: 45,5% pour 45,6% en 2013
 - L’Afrique a progressé passant de 18,3 % à 24 % sur la même période;
 - L’Amérique reste faible: 8,7% en 2013 contre 7 % en 2009

Balance Commerciale du Niger

□ Importations (suite)

- Les principaux pays fournisseurs du Niger en 2013 sont par ordre d'importance décroissante:
 - Chine: 21 %; France : 10,8 %; Togo: 6,11%; USA: 6,10%; Nigéria: 5,3%. Japon, Pakistan, Côte d'Ivoire, Thaïlande
 - Remarquons que la part de l'UEMOA est estimée à 12,86 % et celle de la CEDEAO à 21 %

Balance Commerciale du Niger

□ Exportations

- En valeur elles sont évaluées à 592,697 milliards de FCFA en 2013 contre 304,845 milliards en 2009. Elles ont donc progressé de façon substantielle sur la période plus de 94%
- Les principaux produits exportés en 2013 sont les suivants
 - Minerais métallurgiques, scories et cendres (uranium) 324,8 milliards de FCFA soit 54,8%;
 - Combustibles et huiles minérales (produits pétroliers) : 190,1 milliards de FCFA soit 32,1%
 - Perles, métaux précieux, bijoux: 27,1 milliards soit 4,6 %
 - Horlogerie 10,95 milliards soit 1,8%; légumes, racines : 9,51 milliards soit 1,6% et Animaux vivants 9,1% soit 1,5%

Balance Commerciale du Niger

- Exportations

- En 2013 les principaux clients du Niger ont été :
 - ✓ France: 260, 0 milliards de FCFA soit 43,86 %
 - ✓ Burkina Faso: 111,941 milliards de FCFA soit 18,9%
 - ✓ Nigéria 99,685 milliards de FCFA soit 16,8%
 - ✓ USA 58,56 milliards de FCFA soit 9,9%

Balance Commerciale du Niger

- Exportations : Quelques constats

- Sur la période 2009-2013 la France est demeurée le principal client du Niger et ce grâce à l'uranium
- Avant la production et l'exportation des produits pétroliers les traditionnels clients du Niger étaient la France, le Japon, les USA (en gros pour l'uranium), le Nigéria (bétail et produits dérivés)
- Avec les produits pétroliers le Burkina s'est hissé en 2013 au 2^{ème} rang! Est-ce que cela peut durer?
- Le Japon par contre a presque disparu en 2013. Pourquoi? À cause de Fukushima

Cadre institutionnel de la politique commerciale

- ❖ La politique commerciale du Niger est définie par le Gouvernement qui a délégué au Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé la formulation, la mise en œuvre et ou la gestion de cette politique commerciale dont les objectifs s'articulent, entre autres, autour des points suivants:
 - ✓ Assumer son appartenance aux organisations internationales auxquelles le Niger est membre
 - ✓ Faire du commerce un instrument de lutte contre la pauvreté;
 - ✓ Renforcer les capacités nationales de production en vue de la promotion et de la diversification des exportations;

Cadre institutionnel de la politique commerciale

- ✓ Assurer l'approvisionnement régulier du Pays en biens de consommation;
- ✓ améliorer l'environnement institutionnel du développement du commerce ;
- ✓ exploiter de façon adéquate les marchés sous-régionaux, régionaux et internationaux et organiser de façon efficiente les marchés intérieurs ;
- ✓ exploiter et valoriser les ressources locales et améliorer la compétitivité des produits :
- ✓ améliorer l'environnement des entreprises ;
- ✓ renforcer la capacité des cadres des administrations, des opérateurs économiques et de la société civile :

Cadre institutionnel de la politique commerciale

- Le Niger est signataire de plusieurs accords, conventions et traités à caractère économique et commercial dont notamment :
 - l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) depuis 1996 ;
 - la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) créée en 1975 et dont le traité a été modifié en 1992, qui a donné un schéma de libéralisation des échanges ;
 - l'UEMOA en 1994
 - L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) : créée en octobre 1993 à Port Louis;

Cadre institutionnel de la politique commerciale

- L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) : créée en mars 1977 et ratifiée en 1982 par la majorité des Etats membres
- La Communauté des Etats Sahélo-Sahariens : créée le 04 février 1998 et regroupe 28 Etats Africains ;
- La Compagnie Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA). Elle a été instituée en 1992 par une quinzaine d'Etats
- L'appartenance à ces ensembles implique une mise en application des règles et réglementation qui y sont édictées

Cadre législatif et réglementaire

- Le cadre législatif et réglementaire de la politique commerciale du Niger est induite par :
 - La réglementation supranationale (OMC, UEMOA, CEDEAO, OHADA, OAPI etc.)
 - Et la réglementation nationale

Cadre institutionnel de la politique commerciale

□ Dispositions internes

- La réglementation au niveau National reste fortement influencée par l'appartenance aux différents ensembles cités plus haut et vient consolider la libéralisation engagée depuis le début des années 80. Elle se fonde sur un ensemble de lois et de textes réglementaires.
- la loi fondamentale : la constitution de la 7^{ème} République

Cadre législatif et réglementaire

- le code de commerce subdivisé en 4 livres ;
 - l'ordonnance n°92-048 du 07 octobre 1992 est relative au livre Premier du code de commerce qui traite des commerçants en général et des auxiliaires de commerce,
 - la loi N° 95-011 du 20 juin 1995 relatif au livre II du Code de commerce qui porte sur les actes de commerce, certains contrats commerciaux, la lettre de change, le chèque, les sûretés ;
 - l'ordonnance n° 96-038 du 29 juin 1996 relatif au livre III qui traite du bail commercial et du fonds de commerce ;
 - la loi n°97-40 du 1^{er} décembre 1997 relatif au livre du code de commerce portant sur les procédures collectives,

Cadre législatif et réglementaire

- le décret n° 90-146/PRN/MPE du 10 juillet 1990 portant libéralisation de l'importation et de l'exportation de marchandises et les différents textes (arrêtés, notes, décisions) d'application;
- L'ordonnance n°87-010 du 12 Mars 1987 fixant le régime d'exercice des activités professionnelles non salariées par les étrangers (**suspendu par le CNIP**)
- l'ordonnance n° 92-025 du 07 juillet 1992 portant réglementation des prix et de la concurrence (libéralise le système des prix et fixe les règles d'une concurrence saine)

Cadre législatif et réglementaire

❑ En matière de Commerce extérieur

- Règlement n°02/2002/CM/UEMOA du 23 Mai 2003 relatif aux pratiques anticoncurrentielles à l'intérieur de l'UEMOA ;
- Règlement n°04/2002/CM/UEMOA relatif aux aides d'Etat à l'intérieur de l'UEMOA et aux modalités d'application de l'article 88 c du traité ;
- Le décret n°90-146/PRN/MPE du 10 Juillet 1990 portant libéralisation de l'importation et de l'exportation de marchandises et ses textes d'application notamment l'arrêté 026/MPEDCE du 12 Juillet 1990 modifié par arrêté n°004/PME//PE/STS du 16 Janvier 1991, arrêté n°023/MCI/DCE du 10 Août 1994 portant suppression des licences et du système d'enlèvement obligatoire pour certains produits à l'importation et à l'exportation, l'arrêté n°28/MPE/DCE du 16 Août 1990 portant création d'un Guichet Unique et déterminant les modalités de son fonctionnement le circulaire n°001/MC/I/DCE/SER du 11 Novembre 1990.

Cadre législatif et réglementaire

- Autres éléments de la réglementation
 - Règles spécifiques en matière d'importations (riz, tabac)
 - Cadre réglementaire en matière d'investissement
 - Cadre réglementaire en matière de propriété intellectuelle
 - Cadre réglementaire en matière de Normalisation
 - Cadre réglementaire en matière de douane
 -

Profils tarifaires

❖ [tariff_profiles14_f.pdf](#)

□ De l'examen du profil tarifaire du Niger il ressort ce qui suit:

- Deux tarifs extérieurs en cours TEC/UEMOA et TEC/CEDEAO;
- moyenne des droits consolidés: 44,7% avec 85,7% produits agricoles et 38,2% pour les produits non agricoles
- En 2013 Moyenne Droits NPF appliqués 11,9% avec produits agricoles 14,6% et 11,5% pour les produits non agricoles

Conclusion

- Plusieurs chantiers en cours ou en vue
 - Adoption d'un document de stratégie commerciale;
 - Renégociation tarifaire suite à la mise en œuvre du TEC/CEDEAO
 - 3^{ème} examen de politique commerciale
 - Mise en œuvre de l'Accord de Bali sur la Facilitation des échanges

JE VOUS REMERCIE